

Date : 10/10/2024

De la part de service communication
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

Mise en sécurité d'un des plus vieux arbres du parc du Verney

Des travaux sont en cours au parc du Verney. Les services de la Ville réalisent un réaménagement de la circulation piétonne et la mise en sécurité d'un des plus vieux arbres du parc qui menace de s'écrouler.

Le parc du Verney abrite une diversité d'arbres dont un Pterocarya, appelé également "noyer du Caucase". Il se situe en bordure de parc et procure chaque été, fraîcheur et ombre pour tous les usagers du parc grâce à ses branches tentaculaires. Les usagers du parc auront sûrement noté la présence de cet arbre imposant et majestueux au tronc grumeleux. Les spécialistes évaluent son âge à plus de 150 ans. Il est le spécimen recensé de son espèce au diamètre le plus large de France et aurait été planté pour célébrer le rattachement de la Savoie à la France, en 1860. Il fait ainsi partie des plus vieux arbres de la ville.

UN ARBRE MAJESTUEUX ET HISTORIQUE

Cet arbre a vu et vécu de nombreuses périodes de l'histoire de Chambéry. Il a vécu le rattachement de la Savoie à la France, survécu aux bombardement de la ville, assisté à sa libération, vu la Rotonde se construire ainsi que le Phare et participé à tous les festivals du parc comme le Marché des continents et Lafibala.

Il est malheureusement attaqué par un champignon, et malade, il semble n'avoir aucune perspective de survie et menace de s'écrouler sur lui-même. En effet, sa prise au vent et son poids favorisent le risque de rupture.

DES SOLUTIONS POUR PRESERVER L'ARBRE JUSQU'A SA MORT

En conformité avec la Charte de l'arbre qui a pour but de protéger le patrimoine arboricole chambérien, la Ville a choisi de ne pas abattre l'arbre. Les services des espaces verts ont ainsi déployé des solutions alternatives pour l'accompagner jusqu'à sa fin de vie tout en assurant la sécurité des usagers du parc.

Parmi elles :

- L'installation de haubans (cordages) au sein de l'arbre et qui permettront de soutenir le poids des branches les plus lourdes afin d'éviter leurs ruptures ;
- l'installation de pieux dans le sol, reliés à l'arbre par des câbles métalliques, afin de lui assurer une stabilité et l'empêcher de basculer ;
- La mise en place d'anneaux d'ancrage autour du tronc afin de lui assurer une rigidité.

L'ensemble de ces dispositifs permettent de préserver cet arbre sans impacter davantage son état sanitaire, permettant aux visiteurs du parc du Verney d'en profiter encore plusieurs années.

La circulation piétonne est donc modifiée pour cause de :

- présence de haubans dans le passage ;
- risque de rupture de branche charpentière dans le périmètre ;
- protection du système racinaire.

Un nouvel agencement de la pelouse centrale est ainsi en cours dans le but de préserver le nombre de places assises (environ 1000) lors des événements accueillis au Verney.